



## **Déclaration liminaire de la FSU CTA du 9 novembre**

Quand l'instigateur de l'école de la confiance décide de faire un déplacement dans notre académie en plein congés d'automne et en prenant soin de ne pas inviter les représentants des personnels pour dialoguer autour de quatre domaines stratégiques (promotion et valeurs de la république, prévention de la radicalisation, lutte contre les violences scolaires, lutte contre le harcèlement). C'est plutôt l'école de la défiance à moins que le ministre Blanquer ne manque de courage pour supporter la contradiction publiquement. Car sur certains de ces dossiers la FSU est en désaccord complet avec la conception développée par le ministre.

Par contre il a trouvé le temps de dédicacer son dernier livre, qui visiblement a beaucoup de mal à se vendre, profitant ainsi d'un déplacement professionnel financé très logiquement par les contribuables à des fins purement lucratives pour lui.

Nous ne vous rappellerons pas aujourd'hui l'analyse que nous avons faite lors du CTA du 6 octobre concernant les réformes en cours dans l'éducation nationale, les propos provocateurs du président Macron à Marseille réitérés hier encore sur les ondes d'une station de radio France par le ministre Blanquer, l'absence d'une véritable revalorisation des salaires des personnels enseignants qui du coup se traduit par une crise sans précédent de recrutement, sans oublier l'augmentation exponentielle du nombre de démissions d'enseignants dans le premier comme dans le second degré suite à des conditions de formation et de travail indignes.

Vous nous avez annoncé lors du dernier CTA que vous donneriez des réponses à nos questions au niveau académique aujourd'hui. En ce qui nous concerne nous sommes demandeurs car nous n'avons rien trouvé dans les documents fournis qui puisse expliquer l'augmentation sans précédent du nombre de classes à effectifs pléthoriques dans les collèges comme dans les lycées. En effet au regard de la variation des effectifs, moins d'élèves reçus que prévu, nous aurions dû connaître une amélioration des taux d'encadrement ; or ces derniers se dégradent encore un peu plus dans nos établissements. Nous attendons avec intérêt vos explications.

Dans le BO spécial mutations il est évoqué la possibilité d'expérimenter des postes dits « POP » pour (Postes à Profil). Nous souhaitons savoir où en est globalement votre réflexion à ce sujet. En tout état de cause c'est un dispositif que la FSU dénonce car hors barème et mettant en œuvre des inégalités de traitement entre l'ensemble des personnels. Si malgré tout, vous envisagez l'utilisation de ce dispositif expérimental nous vous demandons conformément à l'article 34 du décret n°2011-184 du 15 février 2011 d'être consultés sur les questions liées à l'organisation et au fonctionnement des établissements. Dans les Alpes-Maritimes il a visiblement été choisi, sans aucun échange avec les représentants des personnels, de profiler le poste de direction de l'école de la Bollène Vésubie qui pourtant ne connaît aucun problème d'attractivité. Cette absence voire ce refus de dialogue social est inacceptable pour la FSU.

Nous dénonçons ici auprès du représentant du ministre, l'instauration d'un mouvement national sur postes à profil qui risque d'amplifier les problèmes d'attractivité de certains départements. Ce mouvement parallèle ne permettra aucune transparence sur les changements de départements ou d'académie, à se demander si cela n'est pas voulu ! Pire, ce mouvement ne répondra pas à la faible satisfaction actuelle des demandes de mobilité et fera fi des priorités légales telles que les rapprochements de conjoints ou les situations de handicap.